



www.siep-du-santerre.fr

Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RAPQS) 2015

Description générale du service

Création : arrêté préfectoral du 22 mars 2001 (fusion du SIAEP de Caix crée par arrêté préfectoral du 14 janvier 1922 et du SIAEP de Béthencourt sur Somme crée par arrêté préfectoral du 30 juillet 1923). Arrêté préfectoral du 22 avril 2004 : adhésion des communes de Rethovillers et Marché Allouarde.

Depuis le 16 juillet 2015, les services sont intégralement exploités en régie.

Composition : 83 communes et 41 055 habitants au 31 décembre 2015. Le service public d'eau potable dessert **18 960 abonnés** au 31/12/2015

« Le Syndicat assure, aux lieu et place des communes membres, l'exploitation du service public de l'eau potable, comprenant la production, le transfert, le stockage et la distribution de l'eau potable, ainsi que la gestion, le maintien en bon état d'entretien et de fonctionnement du patrimoine productif du service. Il assurera également l'étude de projets et la direction de travaux pour toutes les opérations d'investissement réalisées dans le cadre de ce service. ».

Le **siège du SIEP** du Santerre est situé 1 rue d'Assel à **Rosières-en-Santerre**. Le bâtiment d'exploitation au 5 bis rue d'Assel à **Rosières-en-Santerre**.

Ressource en eau

Stations de pompage	Date de la Déclaration d'Utilité Publique (arrêté Préfectoral)	Autorisation maximale de production (m ³ /jour)	Volumes prélevés en m ³					
			2010	2011	2012	2013	2014	2015
POTTE	21 juin 1995	4 800 m ³ /jour	368 760	436 450	394 130	389 520	347 710	361 890
MORCHAIN	5 juin 2000	2 000 m ³ /jour	765 611	637 299	707 128	684 983	629 405	568 715
CAIX 1	1 ^{er} octobre 1999	16 040 m ³ /jour	2 108 980	1 900 500	2 277 410	1 892 110	1 732 200	1 567 450
CAIX 3		14 400 m ³ /jour	909 018	947 047	523 362	755 196	691 756	915 577
TOTAL			4 152 369	3 921 296	3 902 030	3 721 809	3 401 071	3 413 632

Qualité de l'eau

100 % de conformité sur les analyses effectuées par l'ARS

L'ARS a répertorié ses analyses par unité de distribution d'eau potable (UDI). En 2015, 151 analyses ont été réalisées :

- ↪ 50 analyses sur l'UDI Morchain
- ↪ 30 analyses sur l'UDI Caix-Guillaucourt
- ↪ 27 analyses sur l'UDI Caix-Le Quesnel
- ↪ 25 analyses sur l'UDI Caix-Caix
- ↪ 19 analyses sur l'UDI Potte

100 % de conformité sur les analyses effectuées par le SIEP du Santerre au titre de l'autosurveillance. En 2015, 52 analyses ont été réalisées :

- ↪ 8 analyses de type RP
- ↪ 24 analyses de type P1
- ↪ 11 analyses de type P2
- ↪ 9 analyses spécifiques sur les piézomètres

Suite à un violent épisode orageux le 5 juin 2015, le captage de Morchain a dû être arrêté. Les forages de Potte et Caix ont pris le relais. Les abonnés des communes de Licourt, Epéancourt et Pargny ont été alimentés par de l'eau non potable et approvisionnés au moyen de bouteilles d'eau par la société Nantaise des Eaux Services. Le redémarrage des pompes s'est effectué le 11 juin 2015 avec l'accord des services de l'ARS suite aux analyses confirmant la potabilité de l'eau à cette date. De la boue s'est infiltrée dans un ancien puits mal rebouché, entraînant la pollution de la nappe d'eau souterraine par certaines bactéries (*coliformes* et *E. Coli*).

Les substances retrouvées dans l'eau

En 2015, **augmentation des nitrates** en corrélation avec l'augmentation du niveau de la nappe.

- Produits phytosanitaires :
 - **Atrazine** et dérivés : herbicide, interdit en 2003
 - **Diuron** : herbicide, interdit en 2003
 - **Oxadixyl** : fongicide systémique contre les mildious, interdit en 2003
 - **Bentazone** : herbicide (légumes, maïs, ...) toujours en utilisation
 - **Lenacile** : herbicide utilisé pour les betteraves toujours en utilisation
 - **Anthraquinone** : répulsif des corvidés présente dans les semences, interdite en 2010

En 2015 détection de **Chloridazone** (herbicide sur betteraves) et le **2,3 Dichlorobenzamide** (herbicide interdit en 2009).

- Solvants : Trichloréthylène et Tétrachloroéthylène (Caix 1 et Caix 3).

Les perchlorates

Résultats des analyses effectuées par le SIEP en 2015 :

- ↪ 4 à 10 µg/l en sortie de la station de pompage de Caix 1
- ↪ 6 µg/l en sortie de la station de pompage de Caix 3
- ↪ 3 µg/l en sortie de la station de pompage Morchain
- ↪ 18 µg/l en sortie de la station de pompage Potte

Recommandations (en application du principe de précaution) :

- ↪ **entre 4 et 15 µg/L et de perchlorates** : ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois.
- ↪ **au-delà de 15 µg/L** : ne pas consommer d'eau du robinet pour les femmes enceintes et allaitantes et de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois.

Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau

Comités de Pilotage, technique et réunion publique

25 janvier 2013: le Préfet a approuvé le plan d'actions par voie de courrier. Nécessité d'un suivi d'étape annuel avec un apport de mesures correctrices si besoin et réalisation d'un bilan complet pour le 31 décembre 2015.

27 octobre 2015 : comité technique avec le monde agricole et les représentants des exploitants du territoire.

7 décembre 2015 : comité de pilotage (COFIL) de suivi de la troisième année de mise en œuvre à Rosières-en-Santerre.

Volet agricole

- 62 suivis ont été réalisés en 2015 dans l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) de Caix ce qui correspond à une surface totale de 40 070 ha = 86% de l'AAC et 95% de la zone de protection. **52% des actions Grenelle** ont été atteintes sur celles demandées au bout des 3 ans.
- Appel à projet pour le développement de l'agriculture biologique dans l'AAC en cours sur 2014/2015.
- Pas de MAE souscrites en 2015.

Charte d'entretien des espaces publics

Au total, **12 communes** ont signé la charte dont 7 communes dans l'AAC.

En 2015, ce sont les communes de **Gentelles** (niveau 4 en 3 ans), **Villers-Bretonneux** et **Dompierre-Becquincourt** qui se sont engagées.

Artisans

En 2015, une réunion d'information à destination de tous les artisans a eu lieu le 20 avril 2015. Une convention de partenariat a été signée entre les communautés de communes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le SIEP lors de cette occasion.

Communications

- Réalisation de plaquettes (artisans et particuliers)
- Interventions scolaires
- Site internet du SIEP et articles journaux

Etudes sur les nitrates

Deux études sont en cours de réalisation avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) :

- 1) étude permettant la modélisation des nitrates au niveau du champ captant de Caix 3: Nitraeap
- 2) étude sur l'origine (et la datation) des nitrates au niveau du champ captant de Caix 1 : Isocaix

Les réseaux et ouvrages de stockage

Les ouvrages

24 réservoirs dont 11 réservoirs de tête sur tour de 600 m³ (3 à Caix, 3 à Guillaucourt, 3 à Licourt, 2 à Le Quesnel) et **13 autres réservoirs** (3 à Moreuil, Villers Bretonneux, 2 à Chaulnes, Lihons, Le Hamel, Méricourt sur Somme, Morisel, Chuignes, Dompierre Becquincourt, Béthencourt sur Somme). **5 surpresseurs** (Le Quesnel, Guillaucourt, Lihons, Chaulnes, Rethonvillers)

Caractéristiques du réseau

Le réseau comprend **660,2 km** de canalisations :

Nature de la canalisation	Fonte Ductile	Fonte grise	Fonte	PVC	PEHD	PE	Inconnu	Centriflex	PVC biorienté et PVCr	Acier	TOTAL
Linéaire en km	258,27	336,96	25,71	9,76	15,15	3,21	2,44	0,10	8,53	0,11	660,24

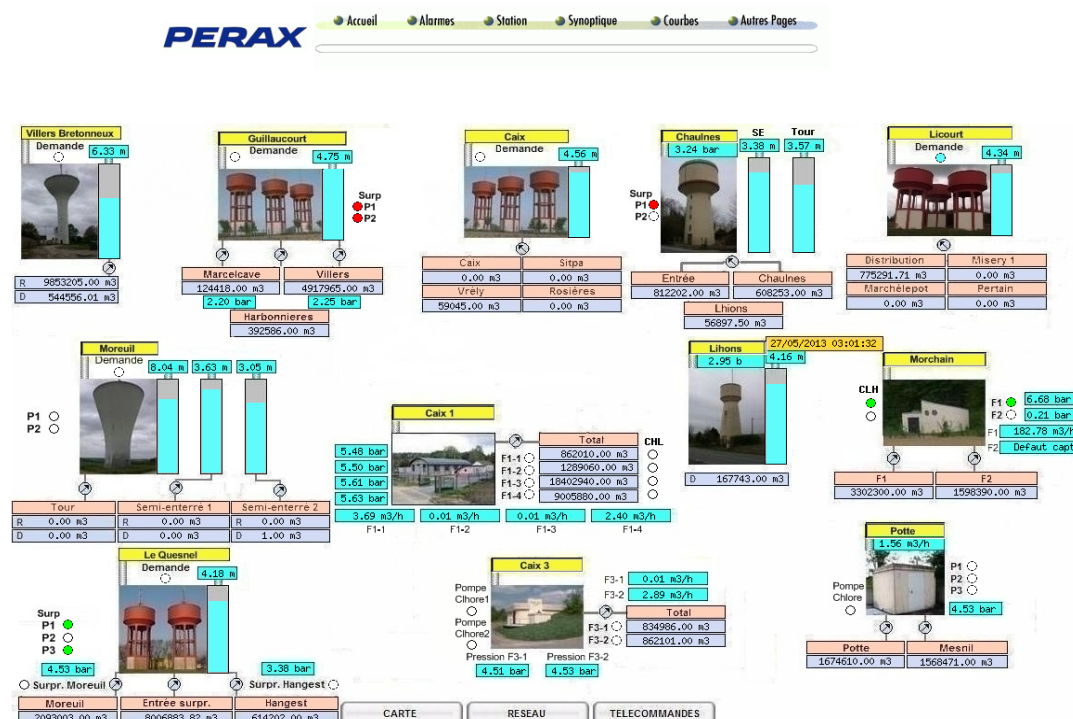
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

En 2015, **2 513 mètres** de canalisations ont été **renouvelés ou abandonnés**.

L'indice est de **0,77** : c'est le rapport entre la moyenne sur 5 ans de linéaire renouvelé annuellement et le linéaire total au 31/12/2015.

Télesurveillance

Le système fonctionne à partir de liaisons radio et lignes téléphonique. Cette télégestion est centralisée dans les bureaux de Rosières.



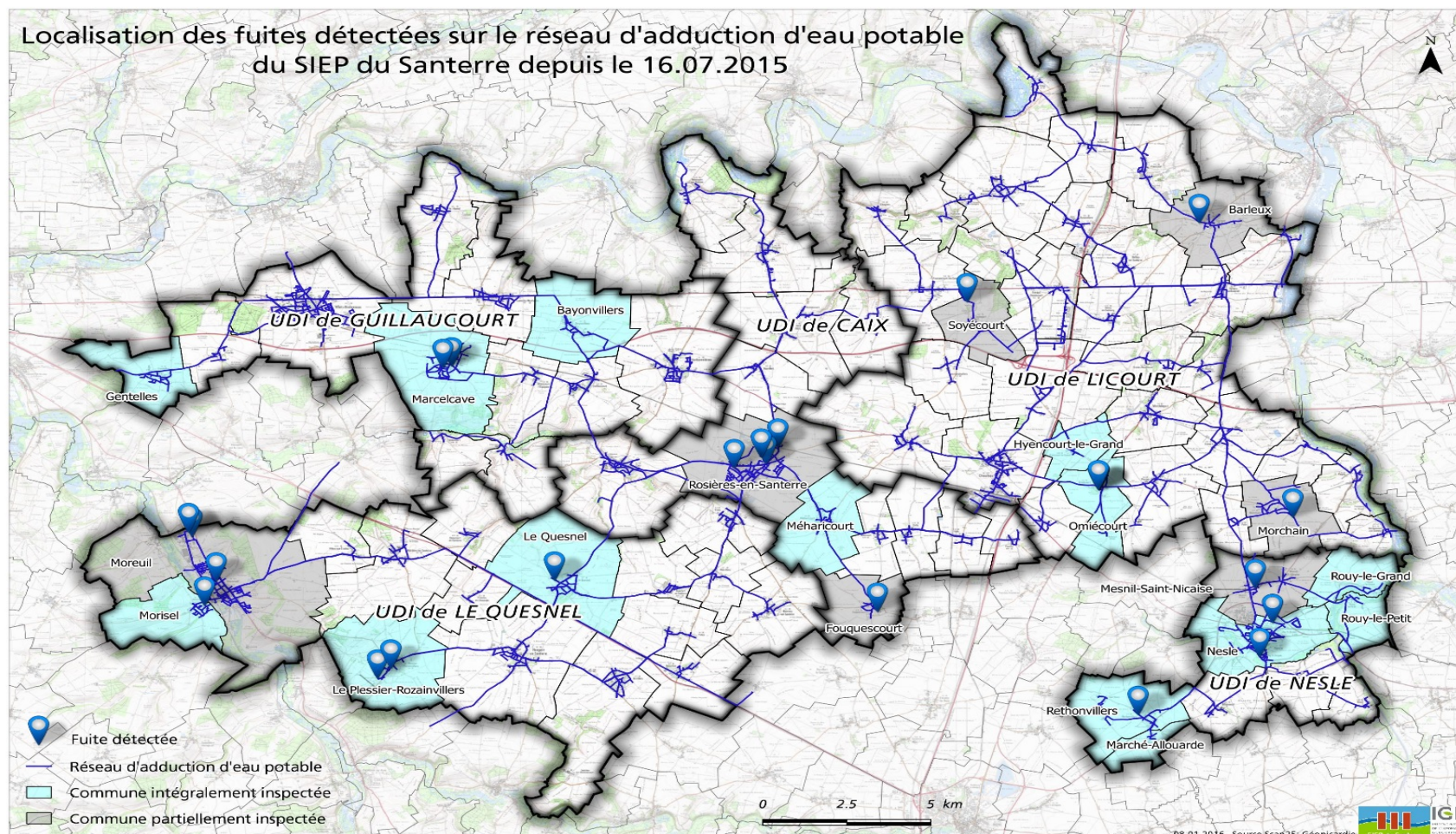
Les travaux sur les réseaux

Les opérations de travaux de renouvellement et/ou réhabilitation réalisés en 2015 :

- Réhabilitation du surpresseur de Rethonvillers
- Renouvellement d'une pompe à la station de pompage de Potte

- Réhabilitation des réseaux et branchements à Mézières en Santerre
- Réhabilitation des réseaux et branchements à Omiécourt

Réparations de fuites



Les travaux sur les branchements et compteurs

111 compteurs ont été renouvelés par les services de la régie du SIEP du Santerre.
 148 branchements ont été renouvelés par la régie du SIEP du Santerre
 730 compteurs ont été renouvelés par la Nantaise des Eaux.

La Distribution

Abonnés du SIEP du Santerre

ANNEES	Nombre de branchements	VOLUMES CONSOMMES (m ³)							TOTAL Consommations (m ³)
		Abonnés Domestiques	SITPA	Amiens Métropole	Démuin	SIAEP de Pierrepont sur Avre	Bornes MONECA	Volume de service	
2015	18 960	2 200 584	579 780	0	0	19 113	5 111	50 000	2 854 588
2014	18 648	2 163 862	571 900	0	8 921	18 499	5 466	70 926	2 839 574
2013	18 574	2 384 344	671 440	1 873	17 183	19 204	6 053	70 926	3 171 023
2012	18 456	2 388 366	677 090	3 417	6 947	19 294	4 607	70 686	3 160 407
2011	18 213	2 349 436	717 960	42 720	5 025	4 091	5 576	69 786	3 194 594
2010	18 036	2 165 582	683 370	141 404	36 461			57 700	3 084 517

Rendement

ANNÉES	Pompage (m ³)	Total Consommations (m ³)	Rendement
2015	3 413 662	2 854 588	83,62 %
2014	3 401 071	2 839 574	83,49 %
2013	3 721 809	3 721 023	85,2 %
2012	3 902 030	3 170 407	81,25 %
2011	3 921 296	3 194 594	81,37 %
2010	4 152 369	3 084 517	74,3 %

Le prix de l'eau et sa décomposition

Montant de la facture annuelle pour un abonné ayant consommé 120 m³

FACTURE
de juillet 2015 à juin 2016
Présentation simplifiée de votre facture (voir détail au dos)

Votre compteur d'eau a été relevé le 31/12/2015. Pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015, votre consommation s'élève à 120 m³ (120000 litres).

DISTRIBUTION DE L'EAU	175,09 €
ORGANISMES PUBLICS	49,12 €
Montant total en Euros T.T.C. (voir détail au dos)	224,21 €

Montant total restant dû en Euros T.T.C. 224,21 €

Merci de régler cette somme au plus tard le :

(*) La colonne Tr correspond aux tranches tarifaires.

	Nb Abnt	Quantité	Tr (*)	Prix unitaire HT	Montant HT	%	TVA montant	TOTAL EUR T.T.C.
DISTRIBUTION DE L'EAU					165,96		9,13	175,09
ABONNEMENT SIEP DU SANTERRE du 01/07/2015 au 30/06/2016	1,00	2,00		19,50000	39,00	5,50	2,15	41,15
CONSOMMATION SIEP DU SANTERRE		120,00	1	0,97000	116,40	5,50	6,40	122,80
PRESERVATION DES RESSOURCES (AGENCE DE LEAU)		120,00	1	0,08800	10,56	5,50	0,58	11,14
ORGANISMES PUBLICS					46,56		2,56	49,12
LUTTE CONTRE LA POLLUTION (AGENCE DE L'EAU)		120,00	1	0,38800	46,56	5,50	2,56	49,12

Le budget

Recettes d'exploitation liées à la vente d'eau

Ventes d'eau aux abonnés : 2 360 119,99 € HT

Location de compteurs : 556 971,77 € HT

Ventes d'eau à la SITPA : 151 521,96 € HT

Autres prestations de service : 93 824,98 € HT

Solde de fin de contrat de DSP : 51 931,83 € HT

En cours de la dette

Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2015	3 490 195,13
Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2016	4 176 362,63
Nombre d'emprunts en 2015	12
Annuité de l'exercice 2015	467 076,84
Annuité de l'exercice 2016	495 319,68